

de premier, deuxième et troisième cycles.

La recherche, aussi sésame du développement des ressources humaines, se doit de promouvoir un contenu autochtone, tel que la CNUCED en 1979 le recommandait. Le Centre de recherche en développement international (CRDI), dont le siège social se trouve à Ottawa, opère dans ce sens en Afrique par le biais, entre autres, de ses bureaux régionaux du Caire, de Dakar et de Nairobi qui financent des projets menés par les chercheurs locaux.

- Le secteur socio-économique regroupe, surtout, le monde des ONG et des coopératives. Étant donné l'émergence d'ONG africaines depuis quelques années déjà, le rôle de leurs consoeurs canadiennes évolue pour devenir davantage des catalyseurs, des intermédiaires qui facilitent ainsi les interventions directes opérées par les organismes locaux. Leur connaissance du terrain au niveau des micro-réalisations et des arcanes technocratiques de financement des projets assure l'adéquation entre les besoins des groupes cibles et les fonds disponibles. Les coopératives, plus particulièrement québécoises, offrent une contribution spécifiquement canadienne. Leur présence en Afrique (francophone surtout) a quelque 20 ans. Leur expérience permet de catalyser la création d'entreprises ainsi que la canalisation de l'épargne informelle.
- Le monde des communications et des arts. Il s'agit là du domaine d'interactions où la réciprocité est la plus dynamique. Il ne fait aucun doute que les médias ainsi que les artistes invités ont contribué à une meilleure connaissance mutuelle. On peut penser en guise d'exemple du côté canadien, à Radio-Canada international ou encore aux différents festivals de Montréal, de Québec ou de Toronto. Quant aux grands quotidiens des deux métropoles canadiennes qui s'ouvrent de plus en plus aux nouvelles internationales, on peut espérer y lire davantage d'articles de fond traitant de l'Afrique et moins de reprises des communiqués fournis par les grandes agences de presse, d'où découlent un portrait de ce continent aussi déformant que sensationnaliste.
- Le monde des affaires. Les entreprises canadiennes semblent particulièrement bien perçues comme concurrentielles et technologiquement à la fine pointe dans les domaines des télécom-

munications, de l'énergie (hydroélectrique surtout), des transports (terrestres et aériens), du conseil en génie et des travaux publics. Or, il s'agit des secteurs prioritaires que les divers gouvernements africains ont identifiés et qui apparaissent comme les plus prometteurs. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard si, dans le cadre des relations du Canada avec les neuf pays de la Conférence pour la coordination du développement en Afrique australe (CCDAA), nos entreprises ont à gérer un projet en énergie électrique pour le Botswana, la Zambie et le Zimbabwe ainsi que la mise en place d'un système de télécommunication reliant l'Angola, le Botswana, le Lesotho, le Mozambique, le Swaziland et la Zambie.

En guise d'épilogue

Les relations canado-africaines apparaissent viables et prometteuses car elles sont fondées sur un jeu complexe d'intérêts multiples soutenus par les engagements des principaux gouvernements participants. La volonté politique du Canada s'exprime clairement aux niveaux aussi bien bilatérale que multilatérale. Sur le plan bilatéral, elle se concrétise, de toute évidence, par la priorité qu'il accorde aux efforts de développement. Sur le plan multilatéral, le Canada, un des acteurs les plus dynamiques, jouit d'une influence politique proportionnellement plus grande que son poids économique de puissance moyenne. Les activités multilatérales faciliteront, davantage encore, la pénétration bilatérale des idéaux et produits canadiens en Afrique à deux conditions, entre autres : que la réciprocité, qui tout au moins au niveau de la balance commerciale s'est maintenue de façon raisonnable, soit assurée par une sensibilité accrue au dynamisme économique africain et à ses besoins de développement de nouveaux marchés. Que les ONG, coopératives, entreprises privées et autres agences d'exécution du programme bilatéral canadien de coopération internationale, soient non seulement concurrentielles et innovatrices, mais aussi qu'elles puissent collaborer à une meilleure gestion des initiatives locales dans l'esprit de partenariat.

Les tests à observer dans un avenir prochain seront, à n'en pas douter, les résultats des délibérations de la réunion du GATT à Montréal en décembre 1988 et celle du Sommet francophone de mai 1989 qui se tiendra à Dakar. ■

* L'auteur est Directeur de l'Institut de développement international et de coopération (IDIC) ainsi que professeur titulaire en administration, à l'Université d'Ottawa. Il est aussi membre du groupe consultatif d'Afrique 2000 et chargé de mission à l'AUPELF.